# RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

# GESTYS NUTRITION SANTE BIEN ETRE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

#### L'objectif de gestion

Ce FIA est un fonds d'investissement à vocation générale géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des actions des sociétés des secteurs de la nutrition, de la santé, des services à la personne, du luxe et des biens de grande consommation non-cyclique qui contribuent selon la société de gestion au bien-être, sur la durée de placement recommandée.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FIA pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori STOXX EUROPE 600 (ISIN : EU0009658210) (Mnémo SXXR).

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

#### Stratégie d'investissement

Le FIA est un fonds thématique axé sur la nutrition, la santé, les services à la personne, le luxe et les biens de grande consommation non-cyclique qui contribuent selon la société de gestion au bien-être. Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement vise à constituer un portefeuille d'actions de sociétés des secteurs de la nutrition, de la santé, du luxe et des services à la personne qui contribuent selon la société de gestion au bien-être.

Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant réalise un scénario économique central en fonction de l'analyse macro-économique, des anticipations de croissance, d'inflation et des politiques monétaires pour déterminer une allocation discrétionnaire en termes de secteurs et de pays.

Puis, le gérant met en œuvre un processus de sélection discrétionnaire des titres en portefeuille. Les valeurs seront retenues en fonction de leur positionnement au sein de leur secteur et de l'identification de catalyseurs de croissance.

Les titres de taux sont sélectionnés sur la base d'une analyse crédit de l'émetteur effectuée par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences mais privilégie sa propre analyse, cette analyse peut être confortée par les notations d'agences de notation.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 75% à 100% sur les marchés actions des sociétés des secteurs de la nutrition (boissons, agroalimentaire), de la santé, des cosmétiques, du luxe et des services à la personne (produits ménagers et soins personnels, services aux consommateurs,) qui contribuent selon la société de gestion au bienêtre.

De 0 à 5% sur les marchés d'actions émergentes.

Le FIA pourra être exposé jusqu'à 20% aux valeurs de petites capitalisations inférieures à 2 milliards d'euros. Les sociétés sélectionnées réaliseront un chiffre d'affaires au minimum de 50% dans un des secteurs mentionnés ci-dessus. Cette sélection s'effectuera sur la base de sources (FIS Financial systems) et selon l'analyse de la société de gestion, la société de gestion privilégiant sa propre analyse. De 0% à 25% en instruments de taux souverains, publics, privés, de notation « investment grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, la société de gestion privilégiant sa propre analyse.

Le FIA peut investir juqu'à 16% de son actif net en OPCVM, dont ETF, de droit français ou étranger ou en FIA européens ouverts à une clientèle non-professionnelle.

De 0% à 25% en cumul sur les marchés actions et taux hors zone euro.

Jusqu'à 25% de l'actif net au risque de change.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

Il peut également intervenir sur les titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou exposition au risque de change et d'action, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

#### **COMMENTAIRE DE GESTION**

#### FCP GESTYS NUTRITION SANTE BIEN ETRE (FR0013451267)

## FIA de droit français

**Classification Morningstar : Actions Europe Grandes Capitalisations Mixte** 

Le rapport est établi sur la base du dernier inventaire, au 31 décembre 2024

#### I - Orientation

a) Affectation des résultats : les revenus du FIA sont capitalisés intégralement.

<u>b) Objectif de gestion</u>: Ce FIA est un fonds d'investissement à vocation générale géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des actions des sociétés des secteurs de la nutrition, de la santé, des services à la personne, du luxe et des biens de grande consommation non-cyclique qui contribuent selon la société de gestion au bienêtre, sur la durée de placement recommandée.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

c) Indicateur de référence : Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FIA pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori STOXX EUROPE 600 (ISIN : EU0009658210) (Code Mnémonique Bloomberg SXXR).

Cet indice est composé de 600 des principales capitalisations boursières de dix-huit pays européens, couvrant 90% de la capitalisation boursière libre du marché européen. Des informations complémentaires sur l'indice sont accessibles via le site internet de l'administrateur.

L'indice STOXX 600 est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

La performance du FIA peut s'écarter sensiblement de celle de cet indice.

<u>d) Profil de risque</u>: Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

L'investisseur s'expose aux risques suivants :

- Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le FIA ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.
- Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux) et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le FIA ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants. Sa performance peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative pourrait baisser.

- **Risque de marché actions** : Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative pourra baisser.
- Risque sectoriel : Le FIA sera exposé principalement (jusqu'à 100% de son actif) dans des sociétés des secteurs de la nutrition (boissons, agro-alimentaire), de la santé, des cosmétiques, du luxe et des services à la personne (produits ménagers et soins personnels, services aux consommateurs) qui contribuent selon la société de gestion au bien-être. L'évolution de la valeur de ces sociétés pourra varier de façon différenciée et plus sensible à certains aléas sectoriels que les actions des autres secteurs de l'économie. Une baisse des valeurs de ce secteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque lié à l'investissement en actions de petite (et moyenne) capitalisations : En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces actions peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.
- **Risque de taux** : En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des instruments investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative.
- **Risque de crédit** : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de change** : Une évolution défavorable de l'euro par rapport à d'autres devises pourrait avoir un impact négatif et entrainer la baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.
- Risque de durabilité: Il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement, et à terme, sur la valeur nette d'inventaire du fonds.

#### II - Méthode de calcul du risque global

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global du Fonds est la méthode de calcul de l'engagement.

## III - Changements substantiels intervenus au cours de la période

☐ La mise à jour de l'obje	ctif de gestion avec la suppression de la mention « au sein de l'OCDE (ho
pays émergents) ».	
☐ Au sein du paragraphe ı	relatif à la stratégie utilisée :
o L'ajout de la mention sui	vante : « Si l'investissement en actifs éligibles au PEA est de 75% minimur
l'exposition en actions pou	rra aller jusqu'à 100% » ;

- o L'ajout d'une mention précisant la taille des capitalisations retenue par la SGP : « Grande capitalisation : capitalisation supérieure à 5 milliards d'euros. Moyenne capitalisation : capitalisation comprise entre 2 et 5 milliards d'euros. Petite capitalisation : capitalisation inférieure à 2 milliards d'euros » ;
- o Au sein de la fourchette d'exposition « de 75% à 100% sur les marchés actions des sociétés des secteurs de la nutrition » : la suppression de la mention « au sein de l'OCDE (hors pays émergents) » ; o L'ajout d'une fourchette d'exposition « De 0 à 5% sur les marchés d'actions émergentes » ;
- o La modification de la taille retenue pour les petites capitalisations : auparavant « inférieures à 1 milliard d'euros », désormais « inférieures à 2 milliards d'euros » ;
- ☐ Au sein du paragraphe relatif aux titres intégrant des dérivés, l'ajouts des droits de souscription ;

#### IV - Politique d'investissement

Au 31 décembre 2024, le fonds est investi à 9,56% en valeurs de la nutrition, à 15,80% en valeurs de la santé et à 58,72% en valeur des secteurs du bien-être. A noter également l'investissement dans les énergies alternatives et la valorisation des déchets via l'obligation UPCAIR à hauteur de 9,38%.

**Au premier semestre 2024**, l'inflation a poursuivi sa décélération ce qui a eu pour conséquence une stabilisation voire une légère détente sur les taux longs. Les banques centrales ont conservé une attitude prudente car la situation économique reste hésitante : la croissance faible, y compris en Chine, ne les a pas décidées à entamer la baisse des taux courts ; la Banque Centrale Européenne (BCE) a néanmoins diminué en juin son taux directeur de 0,25%.

L'attente de cette baisse et les bons résultats des entreprises ont favorisé la poursuite de la hausse des bourses qui ont atteint leurs plus haut historiques mi-mai : 8240 pour le CAC40, 5100 pour l'Eurostoxx50 et 40000 pour le Dow Jones. Des prises de bénéfices ont été effectuées sur les marchés qui terminent le semestre juste en dessous de ces plus hauts sauf pour la France : en effet le résultat des élections européennes et la dissolution de l'Assemblée Nationale ont été mal acceptés par les investisseurs et le CAC40 termine en baisse de 0,84% sur le semestre (soit -9% par rapport au plus haut de mi-mai). Si les taux longs ont peu évolué durant le premier semestre, la tendance restait à la baisse sauf en France qui a vu son rendement s'écarter de celui de l'Allemagne, en juin. Le dollar US, qui reste la principale monnaie de réserve, est resté « fort » et termine le semestre à 1,071 pour 1€, bénéficiant de la baisse du taux directeur de la BCE.

Au second semestre 2024, alors que les marchés étrangers attendaient les élections américaines, la bourse française a poursuivi son chemin dans la baisse, entamé en juin, car elle n'a pas accueilli favorablement le résultat des élections législatives début juillet : le fait qu'aucune majorité ne se détache est un facteur de volatilité et les investisseurs se sont éloignés de la bourse de Paris qui finit l'année à -2,15% pour le CAC40 et -5,93% pour le Mid&Small.

D'un point de vue économique, l'inflation a poursuivi au cours du 3ème trimestre sa décélération ce qui a eu pour conséquence une stabilisation voire une légère détente sur les taux longs. Les banques centrales ont maintenu leur attitude prudente mais ont entamé la baisse de leurs taux directeurs car la situation économique est restée morose dans le monde.

L'élection de D. Trump à la présidence des Etats Unis a fortement favorisé les bourses américaines en raison des orientations économiques prônées par le futur président. Toutefois, après analyse, le risque d'une reprise de l'inflation et les tensions plus fortes avec certains pays dont la Chine ont entraîné des prises de bénéfice sur les actions et une remontée des taux longs y compris en Europe. Le dollar US a poursuivi sa progression contre toute devise.

Notre fonds Gestys Nutrition Santé Bien Être (GNSBE) a été affecté par la mauvaise tenue de la bourse de Paris et des petites valeurs en particulier: il termine à -7,64%. Toutefois le fait que la bourse française a évolué à l'inverse des autres bourses européennes permet d'envisager un rebond positif de nos thématiques nutrition, santé et bien-être en 2025.

Le FIA est un fonds thématique axé sur la nutrition, la santé, les services à la personne, le luxe et les biens de grande consommation non-cyclique qui contribuent selon la société de gestion au bien-être.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement vise à constituer un portefeuille d'actions de sociétés des secteurs de la nutrition, de la santé, des services à la personne, du luxe et des biens de grande consommation non-cyclique qui contribuent selon la société de gestion au bien-être.

Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant réalise un scénario économique central en fonction de l'analyse macro-économique, des anticipations de croissance, d'inflation et des politiques monétaires pour déterminer une allocation discrétionnaire en termes de secteurs et de pays.

Puis, le gérant met en œuvre un processus de sélection discrétionnaire des titres en portefeuille. Les valeurs seront retenues en fonction de leur positionnement au sein de leur secteur et de l'identification de catalyseurs de croissance.

Les titres de taux sont sélectionnés sur la base d'une analyse crédit de l'émetteur effectuée par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences mais privilégie sa propre analyse, cette analyse peut être confortée par les notations d'agences de notation.

Les valeurs ayant contribué positivement à la performance du fonds sur l'année sont principalement : Metavisio, SAP et Siemens.

Les valeurs ayant contribué négativement à la performance du fonds sur l'année sont principalement : DBT, Enertime et GSB.

Le fonds baisse de 7,64% sur l'année 2024.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA. La quote-part des actifs investis en titres éligibles au PEA au 31/12/2024 est de 84,08%.

# V - Principaux mouvements (« devise de comptabilité ») dans le portefeuille titres en cours de période

Titre	Acquisitions
METAVISIO SA	180 068,30
CARMAT	75 437,50
TME PHARMA NV	70 030,11
DBT	65 198,80
VINPAI SAS	50 074,63
DRONE VOLT	44 950,00
AUR IN-CROI PL-B	40 600,56
DASSAULT SYSTEME	36 232,06
NFL BIOSCIENCES	34 850,00
ACTICOR BIOTECH	33 525,43

Titre	Cessions
METAVISIO SA	-201 306,86
CARMAT	-73 647,42
TME PHARMA NV	-73 124,92
DBT	-53 277,92
DRONE VOLT	-42 860,00
AUR IN-CROI PL-B	-39 217,00
EDENRED	-37 126,73
NFL BIOSCIENCES	-33 920,10
ACTICOR BIOTECH	-31 188,41
ASML HOLDING NV	-30 993,41

#### VI - Investissement du FIA en instruments financiers du groupe

Au cours de l'exercice, le FIA été investi dans des OPC de la Société. Le pourcentage détenu en parts du fonds GESTYS SANTE BIOTECH, FIA actions de la Zone Euro, principalement investi en actions européennes de sociétés du secteur de la santé et de la biotechnologie, est passé de 8,76% de l'actif net au 29/12/2023 à 8.77% de l'actif net au 31/12/2024.

#### VII - Evolution de l'actif net et de la valeur de la part

Date	V.L (€)	Nombre de parts	Actif Net (en K€)
31/12/2019	1000,00	402	402
31/12/2020	974,55	2358,20	2 298
31/12/2021	1068,60	1988,00	2 124
30/12/2022	846,38	1232,90	1 044
29/12/2023	951,90	376,00	358
31/12/2024	879,20	379,30	333

#### VIII - Ventilation simplifiée de l'actif

Groupe de Valeurs	Pourcentage arrondi de l'actif net 1er semestre 2024	Pourcentage arrondi de l'actif net 2 <sup>nd</sup> semestre 2024
Actions et valeurs assimilées	83.93%	75.31%
Parts d'OPC	7,23%	8,77%
Obligations et valeurs assimilées	0,00%	9,38%
Trésorerie	8,84%	6,54%
Total Actif Net	100%	100%

Détail du portefeuille disponible sur demande à l'adresse suivante : GESTYS 37, rue des Mathurins 75008 PARIS et sur le site internet <a href="www.gestys.com">www.gestys.com</a>.

#### IX - Effet de levier

	Au 31/12/ 2024
Calcul de l'effet de levier selon la méthode brute	93,46%
Calcul de l'effet de levier selon la méthode de l'engagement	100%

Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

#### X - Tableaux d'exposition aux risques

Tableau d'exposition au risque actions				
	Bilan Hors Bilan			
Actions et valeurs assimilées	75.31%	0%		
Valeurs Françaises	64.72%	0%		
Valeurs Etrangères	10,59%	0%		
Parts d'OPC	8.77%	0%		

Exposition au risque de taux : 9,38% Exposition au risque de change : 0%

#### XI - Traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs du FIA n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

#### XII - Taux de rotation

Taux de rotation sur l'année 2024 : 5,67

#### XIII - Règlement SFTR

Le fonds n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de la période et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

#### XIV - Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

En application des dispositions du Règlement Général de l'AMF, les sociétés de gestion sont tenues d'établir un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation lorsqu'elles ont recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et que les frais d'intermédiation ont représenté pour l'exercice précédent un montant supérieur à 500.000 euros. Ce seuil de 500.000 euros n'ayant pas été atteint pour l'exercice 2024, il n'a pas été établi de compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

#### XV - Compte rendu sur les rémunérations versées en 2024

#### I/ Objectif de la politique de rémunération :

La politique de rémunération de GESTYS est compatible avec une gestion saine et efficace des risques et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des FIA que la Société de Gestion gère. La politique de rémunération est conforme à

la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des FIA qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces FIA, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération mise en place permet de :

- supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;
- supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;
- assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés ;
- soulever toutes situations de conflits d'intérêts.

Pour ce faire, la Société de gestion a mis en place et maintien de façon adéquate une politique de prévention et de gestion conflits d'intérêts, ainsi qu'une cartographie des situations potentielles des conflits d'intérêt auxquels elle est susceptible d'être exposée au regard de des activités, de la typologie de sa clientèle, de ses partenariats, etc... Les employés de GESTYS se voient offrir un package salarial attractif et basé sur le marché, incluant notamment un équilibre approprié établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale. La composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. De plus, l'évaluation des performances est réalisée dans un cadre pluri annuel et adapté à la période de détention recommandée aux investisseurs des FIVG gérés par GESTYS, afin de garantir qu'elle porte bien sur les performances à long terme de la Société et sur ses risques d'investissement et que le paiement effectif des composantes de la rémunération qui dépendent des performances s'échelonne sur la même période.

#### II/ Périmètre du personnel identifié et collaborateurs concernés par la politique de rémunération :

Eu égard à la taille et à la structure de la société de gestion, tous les collaborateurs de GESTYS sont concernés par le dispositif mis en place en matière de rémunération variable. Le personnel identifié à ce jour par GESTYS comprend donc l'ensemble de ses salariés. Une revue du personnel identifié est effectuée de manière annuelle.

#### III/ Typologies de rémunérations identifiées :

La typologie de rémunération applicable aux collaborateurs de GESTYS se décompose en :

- Une rémunération fixe ;
- Une rémunération variable en respect du principe de proportionnalité et des dispositions issues de la directive AIFM ;
- Une rémunération variable discrétionnaire applicable pour les dirigeants, approuvée et fixée par le Conseil de Surveillance de GESTYS ;
- Une rémunération variable sous forme de dividendes pouvant être perçue par les dirigeants qui est encadrée par les statuts de la société de gestion, approuvée en Assemblée Générale Ordinaire d'approbation des comptes annuels et sous le contrôle du commissaire aux comptes ;
- Une rémunération variable pour les gérants de portefeuille qui est fonction des performances des FIA et qui est évaluée au travers de processus précis basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs préalablement pondérés.

Ces thèmes sont à titre d'exemple et sans préjudice de conventions individuelles :

- La performance économique des fonds (performance annualisée, comparaison au benchmark, évolution de l'encours et des actifs gérés) ;
- La maitrise des risques associés à la gestion. Cette maîtrise est mesurée tant qualitativement que quantitativement au travers de critères tels que la maîtrise des risques et profils de gestion, le respect des ratios d'investissement ;
- Le respect des obligations réglementaires et des procédures internes : prise de connaissance des évolutions réglementaires, participation à la formation LCB/FT, Indépendamment des considérations émises ci-avant, GESTYS s'engage :

1) A respecter le seuil annuel fixé à 100 000 euros en application du principe de proportionnalité. 2) A établir un juste équilibre entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale.

#### XVI) Intégration des risques de durabilité :

GESTYS applique les principes de sa politique de rémunération conformément aux dispositions de l'article 5 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR » entrées en vigueur à compter du 10 mars 2021. De facto, les rémunérations variables individuelles sont déterminées en respect des dispositions du règlement SFDR et le cas échéant, si la situation se présente en appliquant le respect des risques en matière de durabilité.

Le tableau ci-après présente le montant agrégé des rémunérations versées sur l'exercice, ventilé par catégories de salariés ou d'autres membres du personnel visés à l'article L. 533-22-2 du Code monétaire et financier.

en €uros	Part Fixe	Part Variable	Rémunération Brute Totale
Rémunérations brutes versées au cours de l'exercice (ensemble du personnel soit deux cadres salariés).	176927	0	176927
Dont rémunérations brutes versées aux deux collaborateurs identifiées comme preneurs de risques.	176927	0	176927

Les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion en vigueur sont disponibles sur le site internet de GESTYS.

#### IV - Règlement SFDR et Taxonomie

Ce FIA n'a promu aucun investissement durable : ni d'objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

#### **XVII - Informations diverses**

Etablissement gestionnaire : GESTYS 37, rue des Mathurins -75008 PARIS

Etablissement dépositaire : CIC

6, avenue de Provence - 75441 PARIS cedex 09

Rapport mis à la disposition des souscripteurs dans un délai de huit semaines à compter de la fin de la période et adressé s'ils en font la demande auprès de la société de gestion.

La politique d'engagement actionnarial et son compte rendu sont disponibles sur le site internet www.gestys.com ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Autres fonds gérés par GESTYS: Gestys Valeurs Familiales et Gestys Santé Biotech.

## RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2024

## **GESTYS NUTRITION SANTE BIEN ETRE**

## **INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

#### Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

#### Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

#### Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La société de gestion a mis en place une Politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Ce document est disponible sur le site internet de la société de gestion dans la rubrique Informations réglementaires : www.gestys.com.

#### Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

#### Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

#### Evènements intervenus au cours de la période

31/01/2024 - Changement de délégation : Le changement du gestionnaire administratif et comptable, anciennement CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 PARIS, dorénavant, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), 6, avenue de Provence - 75009 PARIS

31/01/2024 - Caractéristiques de gestion : La modification de la fourchette d'exposition en instruments de taux dans la stratégie d'investissement

31/01/2024 - Caractéristiques de gestion : La mise à jour des méthodes de valorisation des titres de créances négociables et autres TCN.

23/04/2024 - Caractéristiques de gestion : La mise à jour du paragraphe Stratégie d'investissement

23/04/2024 - Caractéristiques parts (hors frais) : La mise à jour de la dénomination du poste de frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille, désormais frais de fonctionnement et autres services

23/04/2024 - Mise à jour de la trame : Changement du représentant pour le commissaire aux comptes du fonds, la société KPMG, anciennement représenté par : M. DUVAL-ARNOULD, dorénavant représenté par : Mme. Séverine ERNEST

22/11/2024 - Caractéristiques de gestion : La mise à jour de l'objectif de gestion avec la suppression de la mention au sein de l'OCDE (hors pays émergents).

22/11/2024 - Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement

22/11/2024 - Frais : La mise à jour du tableau des frais facturés au FIA, sans augmentation de frais selon la société de gestion, avec l'ajout de la tarification pour les ETF, bons de souscription et warrant.

## Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) <sup>1</sup>	251 143,46	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	233 263,46	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	17 880,00	
Obligations convertibles en actions (B) <sup>1</sup>	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C) <sup>1</sup>	31 282,19	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	31 282,19	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	29 250,00	
OPCVM	0,00	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	29 250,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	311 675,65	
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00	
Comptes financiers	25 671,92	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	25 671,92	
Total Actif I + II	337 347,57	

<sup>(1)</sup> Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	361 058,23	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	-27 575,60	
Capitaux propres I	333 482,63	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	3 864,94	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	3 864,94	
Total Passifs : I + III + IV	337 347,57	

## Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	6 280,72	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	6 280,72	
Charges sur opérations financières	,	
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	6 280,72	
Autres produits :	0 200,12	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :	0,00	
Frais de gestion de la société de gestion	-6 994,31	
Frais de gestion de la societe de gestion  Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-6 <b>994,31</b>	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-713,59	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-16,82	
Revenus nets I = C + D	-730,41	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-730,41	
Plus et moins-values réalisées	-6 687,61	
Frais de transactions externes et frais de cession	-8 996,96	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
l · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00 <b>-15 684,57</b>	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-15 604,57	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-538,75	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-16 223,32	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	10,	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-9 986,17	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	-9 <b>986,17</b>	

## Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-635,70	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-10 621,87	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	-27 575,60	

<sup>\*</sup> Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sousjacents.

## Stratégie et profil de gestion

Ce FIA est un fonds d'investissement à vocation générale géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des actions des sociétés des secteurs de la nutrition, de la santé, des services à la personne, du luxe et des biens de grande consommation non-cyclique qui contribuent selon la société de gestion au bien-être, sur la durée de placement recommandée.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FIA pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori STOXX EUROPE 600 (ISIN : EU0009658210) (Mnémo SXXR).

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

## Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	333 482,63	357 916,96	1 043 508,87	2 124 380,33	2 298 192,75
PART CAPI C					
Actif net	333 482,63	357 916,96	1 043 508,87	2 124 380,33	2 298 192,75
Nombre de parts	379,300	376,000	1 232,900	1 988,000	2 358,200
Valeur liquidative unitaire	879,20	951,90	846,38	1 068,60	974,55
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-44,69	126,78	-160,92	57,54	-80,48

#### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.
- 2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant)

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence.
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

#### Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

#### Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

#### Affectation des sommes distribuables

Part C:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

#### Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

#### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
С	FR0013451267	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 %	Actif net
		dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	

#### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
О	FR0013451267	Néant

#### Commission de surperformance

#### Part FR0013451267 C

Néant

#### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

#### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

	Clé d	e répartition (e	n %)
Commissions de mouvement	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,60%TTC maximum pour les actions, ETF, obligations, droits et bons de souscription, warrants dont une commission fixe pour le dépositaire (2) : France-Belgique-Pays Bas : 25€ TTC Autres pays : 30€ TTC	(1)	(2)	
Pour les TCN, BT Une commission fixe acquise 100% au dépositaire (2) : France 25€ TTC Etranger 55€ TTC			
Pour les OPC : Une commission fixe acquise à 100% au dépositaire (2) et à la charge de la société de gestion (1) : OPC commercialisés en France ou admis en Euroclear : 15 € TTC OPC commercialisés à l'étranger : 40 € TTC OPC off-shore : 150 € TTC			
Prélèvement sur chaque transaction			

#### Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

#### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

#### Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc
- « Observation relative à la Valorisation des titres FR0010400S3G4 UPCAIR 10 07/31/26

En l'absence d'un marché actif liquide pour l'émission FR0010400S3G4 - UPCAIR 10 07/31/26, ces titres demeurent valorisés par la société de gestion au coût d'acquisition des titres augmenté des intérêts courus.

L'évaluation ainsi retenue présente des incertitudes et ne saurait présenter le même degré de précision que celle provenant de cours régulièrement publiés et issus de cotations sur des marchés réglementés actifs. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre la valeur retenue, évaluées comme indiqué ci-dessus, et le prix auquel serait effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance.

Ces actifs représentent 9,38% de l'actif net au 31/12/2024 et 9,92% de l'actif net en tenant compte de l'exposition induite par l'investissement dans le fonds Gesty Santé Biotec. »

#### Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

#### Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

#### Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

#### **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

#### Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN:

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN:

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

#### Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Options:**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Opérations d'échanges (swaps):**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

#### Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

#### Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur

contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sousjacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sousjacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## Description des garanties reçues ou données

#### Garantie reçue:

Néant

#### Garantie donnée :

Néant

#### Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

#### Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

#### Annexe:

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme
- 2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

## **Evolution des capitaux propres**

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	357 916,96	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	28 019,95	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-26 069,95	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-713,59	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-15 684,57	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-9 986,17	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	333 482,63	

#### Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	31,600	28 019,95
Parts rachetés durant l'exercice	-28,300	-26 069,95
Solde net des souscriptions/rachats	3,300	1 950,00

## Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

## Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013451267	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	333 482,63	379,300	879,20

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		Ve	entilation des ex	positions signif	icatives par pay	rs
exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-		
Actif						
Actions et valeurs assimilées	251,14	215,80	23,13	12,22	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	251,14					

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

	Exposition +/-	Décompositio	n de l'expositior	Décomposition par niveau de deltas		
exprimés en milliers d'Euro		<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" th=""><th>&gt; 5 ans</th><th>&lt;= 0,6</th><th>0,6<x<=1< th=""></x<=1<></th></x<=5>	> 5 ans	<= 0,6	0,6 <x<=1< th=""></x<=1<>
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

		Ve	ntilation des exp	ositions par type	e de taux
exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	31,28	31,28	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	25,67	0,00	0,00	0,00	25,67
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	,		·
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	31,28	0,00	0,00	25,67

#### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00		31,28	0,00	0,00	· .
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	25,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	25,67	0,00	0,00	31,28	0,00	0,00	0,00

#### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

## Exposition directe sur le marché des devises

					Autres devises
exprimés en milliers d'Euro					+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

#### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

## Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	31,28
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	31,28

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

# Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

# Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	0,00
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-3 285,00
Frais de gestion	-579,94
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-3 864,94
Total des créances et dettes	-3 864,94

#### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

# Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/12/2024
Frais fixes	6 994,31
Frais fixes en % actuel	2,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

# Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

#### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### **Acquisitions temporaires**

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

# Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0007057625	GESTYS SANTE BIOTECH	29 250,00
Total			29 250,00

#### Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	-730,41	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-730,41	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-730,41	
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-730,41	
Total	-730,41	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

#### Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-16 223,32	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-16 223,32	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-16 223,32	
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-16 223,32	
Total	-16 223,32	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

# Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			251 143,46	75,31
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			233 263,46	69,95
Agro-alimentaire			14 000,80	4,20
DANONE	EUR	215	14 000,80	4,20
Articles personnels			12 100,00	3,63
CHRISTIAN DIOR	EUR	20	12 100,00	3,63
Bâtiment et matériaux de construction			14 569,00	4,37
SAINT-GOBAIN	EUR	170	14 569,00	4,37
Chimie			13 808,96	4,14
AIR LIQUIDE	EUR	88	13 808,96	4,14
Equipements de loisirs			12 230,00	3,67
TRIGANO	EUR	100	12 230,00	3,67
Equipements et services médicaux			9 424,00	2,83
ESSILORLUXOTTICA	EUR	40	9 424,00	2,83
Gaz eau et services multiples aux collectivités			15 310,00	4,59
ENGIE	EUR	1 000	15 310,00	4,59
Industries généralistes			11 313,60	3,39
SIEMENS	EUR	60	11 313,60	3,39
Logiciels et services informatiques			51 267,00	15,37
CAPGEMINI	EUR	80	12 652,00	3,79
DASSAULT SYSTEMES	EUR	800	26 800,00	8,04
SAP	EUR	50	11 815,00	3,54
Matériel équipements destinés aux TI			55 805,10	16,73
ASML HOLDING	EUR	18	12 216,60	3,66
NEXANS	EUR	150	15 630,00	4,69
REXEL	EUR	500	12 300,00	3,69
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	65	15 658,50	4,69
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			23 435,00	7,03
SANOFI	EUR	250	23 435,00	7,03
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			17 880,00	5,36
Agro-alimentaire			17 880,00	5,36
VINPAI	EUR	6 000	17 880,00	5,36
Obligations			31 282,19	9,38
Autres obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			31 282,19	9,38
Services bancaires invest et de courtage			31 282,19	9,38
UPCAIR 10 07/31/26	EUR	3	31 282,19	9,38
Parts d'OPC et fonds d'investissements			29 250,00	8,77
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			29 250,00	8,77
GESTYS SANTE BIOTECH	EUR	65 000	29 250,00	8,77
Total			311 675,65	93,46

#### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'expo	sition en Eu	ıro (*)
Libellé instrument	trument Actif		Devises à		Devise	es à livrer (-)
	7.00.1	1 400	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Instruments financiers à terme – actions						
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pré	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)		
		Actif	Passif	+/-		
Futures						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Options	•					
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Swaps	•					
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Autres instruments						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Total		0,00	0,00	0,00		

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts						
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au		Montant de l'exposition en Euro (*)		
		Actif	Passif	+/-		
Futures						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Options						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Swaps						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Autres instruments		<u> </u>				
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Total		0,00	0,00	0,00		

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Instruments financiers à terme – de change					
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments	•	•			
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit								
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				
		Actif	Passif	+/-				
Futures	Futures							
Sous total	Sous total 0,00 0,00 0,00							
Options								
Sous total		0,00 0,00						
Swaps								
Sous total		0,00	0,00	0,00				
Autres instruments	Autres instruments							
Sous total		0,00	0,00	0,00				
Total		0,00	0,00	0,00				

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions							
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pré	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)			
		Actif	Passif	+/-			
Futures							
Sous total	Sous total 0,00 0,00 0,00						
Options	•						
Sous total		0,00 0,00					
Swaps	•						
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Autres instruments	Autres instruments						
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Total		0,00 0,00 0,00					

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

	Valeur actuelle bil	présentée au an	Montant de l'exposition en Euro (*)		Euro (*)		
Libellé instrument	Actif Passif		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		Classe de part couverte
	7 .0	- 400	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

# Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument Quantité/ Nominal		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte		
		Actif	Passif	+/-			
Futures							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Options	Options						
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Swaps							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Autres instruments							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Total		0,00	0,00	0,00			

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

# Inventaire des actifs et passifs

# Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	311 675,65
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	25 671,92
Autres passifs (-)	-3 864,94
Total = actif net	333 482,63



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

# Fonds Commun de Placement **GESTYS NUTRITION SANTE BIEN-ETRE**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023 Fonds Commun de Placement **GESTYS NUTRITION SANTE BIEN-ETRE** 37, rue des Mathurins - 75008 Paris



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

#### Fonds Commun de Placement **GESTYS NUTRITION SANTE BIEN-ETRE**

37, rue des Mathurins - 75008 Paris

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GESTYS NUTRITION SANTE BIEN-ETRE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de Severine Ernest KPMG le 17/04/2024 23:56:20

Séverine Ernest Associée

#### **BILAN ACTIF**

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,0
Dépôts et instruments financiers	335 253,90	1 040 259,9
Actions et valeurs assimilées	303 903,90	1 004 259,9
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	303 903,90	1 004 259,9
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,0
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances	0,00	0,0
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances négociables	0,00	0,0
Autres titres de créances	0,00	0,0
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Parts d'organismes de placement collectif	31 350,00	36 000,0
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	31 350,00	36 000,0
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,0
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,0
Autres organismes non européens	0,00	0,0
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,0
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,0
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,0
Titres empruntés	0,00	0,0
Titres donnés en pension	0,00	0,0
Autres opérations temporaires	0,00	0,0
Contrats financiers	0,00	0,0
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Autres opérations	0,00	0,0
Autres instruments financiers	0,00	0,0
Créances	30 291,25	0,0
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,0
Autres	30 291,25	0,0
Comptes financiers	8 388,62	5 302,0
Liquidités	8 388,62	5 302,0
Total de l'actif	373 933,77	1 045 562,0

#### **BILAN PASSIF**

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	310 246,35	1 241 911,15
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	48 068,13	-196 181,92
Résultat de l'exercice (a, b)	-397,52	-2 220,36
Total des capitaux propres	357 916,96	1 043 508,87
= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	16 016,81	2 053,16
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	16 016,81	2 053,16
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	373 933,77	1 045 562,03

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisations

<sup>(</sup>b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

#### HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

#### COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	1,32
Produits sur actions et valeurs assimilées	19 649,61	28 799,90
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	19 649,61	28 801,22
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	242,22
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	242,22
Résultat sur opérations financières (I - II)	19 649,61	28 559,00
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	20 170,68	30 384,87
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-521,07	-1 825,87
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	123,55	-394,49
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-397,52	-2 220,36

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

#### Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

#### Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

#### Affectation des sommes distribuables

Part C:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

#### Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

#### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
С	FR0013451267	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 %	Actif net
		dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	

#### Frais de gestion indirects (sur OPC)

	7	Frais de gestion indirects
С	FR0013451267	Néant

#### Commission de surperformance

#### Part FR0013451267 C

Néant

#### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

#### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

	Clé d	e répartition (	en %)
Commissions de mouvement	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,60%TTC maximum pour les actions, obligations, droits dont une commission fixe pour le dépositaire (2) : France-Belgique-Pays Bas : 25€ TTC Autres pays : 30€ TTC	(1)	(2)	
Pour les TCN, BT Une commission fixe acquise 100% au dépositaire (2) : France 25€ TTC Etranger 55€ TTC			
Pour les OPC : Une commission fixe acquise à 100% au dépositaire (2) et à la charge de la société de gestion (1) : OPC commercialisés en France ou admis en Euroclear : 15 € TTC OPC commercialisés à l'étranger : 40 € TTC OPC off-shore : 150 € TTC			
Prélèvement sur chaque transaction			

#### Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

#### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

#### Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux.
- etc.

#### Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

#### Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

#### Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

#### Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

#### Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

#### Valeur de marché retenue :

#### - BTF/BTAN:

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

#### Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

#### Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### Options:

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports .

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- · Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

#### Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

#### Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sousjacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sousjacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

# Description des garanties reçues ou données

Garantie	reçue	:
----------	-------	---

Néant

#### Garantie donnée :

Néant

#### Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

#### EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	1 043 508,87	2 124 380,33
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	23 497,41	75 847,80
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-829 818,71	-706 591,01
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	245 112,47	114 850,74
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-115 094,57	-354 671,16
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-19 407,36	-30 499,43
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	10 639,92	-177 982,53
Différence d'estimation exercice N	-13 064,01	-23 703,93
Différence d'estimation exercice N-1	-23 703,93	154 278,60
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-521,07	-1 825,87
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	357 916,96	1 043 508,87

# INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances	*	
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
ASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		F.:
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
IORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

#### VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	8 388,62	2,34	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

#### VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

Ĩ	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif			10					Ċ.		
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 388,62	2,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

# VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif						-		
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

# VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

# VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

# INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			31 350,00
	FR0007057625	GESTYS SANTE B.3D	31 350,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			31 350,00

# TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date Part		Montant total	Montant unitaire	
Total acomptes			0	0	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-397,52	-2 220,36
Total	-397,52	-2 220,36

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-397,52	-2 220,36
Total	-397,52	-2 220,36
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	00,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values net	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	48 068,13	-196 181,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	48 068,13	-196 181,92

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values r		
	29/12/2023	30/12/2022	
C1 PART CAPI C			
Affectation			
Distribution	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation	48 068,13	-196 181,92	
Total	48 068,13	-196 181,92	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	43		
Nombre de titres	0,00	0,00	
Distribution unitaire	0,00	0,00	

# TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes)	compris les	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	$\epsilon$
31/12/2019	C1 PART CAPI C*	402 000,00	402,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	C1 PART CAPI C	2 298 192,75	2 358,20	974,55	0,00	0,00	0,00	-80,48
31/12/2021	C1 PART CAPI C	2 124 380,33	1 988,00	1 068,60	0,00	0,00	0,00	57,54
30/12/2022	C1 PART CAPI C	1 043 508,87	1 232,90	846,38	0,00	0,00	0,00	-160,92
29/12/2023	C1 PART CAPI C	357 916,96	376,00	951,90	0,00	0,00	0,00	126,78

<sup>\*</sup>Date de création

# SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
		905 TO 902 TO 902
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	26,00000	23 497,41
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-882,90000	-829 818,71
Solde net des Souscriptions/Rachats	-856,90000	-806 321,30
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	376,00000	

# COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

# FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0013451267 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,98
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	20 170,68
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

# CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	SRD et réglements différés	30 291,25
Total des créances		30 291,25
Dettes	SRD et réglements différés	14 680,33
Dettes	Frais de gestion	1 336,48
Total des dettes		16 016,81
Total dettes et créances		14 274,44

# VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

# INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	335 253,90	93,68
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	303 903,90	84,92
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	31 350,00	8,76
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	30 291,25	8,46
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-16 016,81	-4,48
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	8 388,62	2,34
DISPONIBILITES	8 388,62	2,34
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	357 916,96	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif
TOTAL Actions & valeurs assimilées			303 903,90	84,91
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			303 903,90	84,91
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			300 137,90	83,86
TOTAL ALLEMAGNE			28 391,20	7,93
DE0007164600 SAP	EUR	100	13 948,00	3,90
DE0007236101 SIEMENS	EUR	88	14 443,20	4,03
TOTAL FRANCE			254 704,20	71,17
FR0000044448 NEXANS	EUR	200	15 850,00	4,43
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	110	14 525,50	4,06
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	08	14 089,60	3,94
FR0000120578 SANOFI	EUR	315	28 274,40	7,90
FR0000120644 DANONE	EUR	300	17 604,00	4,92
FR0000120693 PERNOD RICARD	EUR	200	31 950,00	8,92
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	20	14 672,00	4,10
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR	50	00,080 6	2,54
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	09	10 906,80	3,05
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	400	11 424,00	3,19
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	250	16 665,00	4,66

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre	Valeur	% Actif
		ou nominal	boursière	Net
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	80	15 100,000	4,22
FR0010259150 IPSEN	EUR	135	14 566,50	4,07
FR0010451203 REXEL	EUR	200	12 385,00	3,46
FR0010908533 EDENRED	EUR	510	27 611,40	7,71
TOTAL PAYS-BAS			17 042,50	4,76
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	25	17 042,50	4,76
TOTAL Bons de Souscriptions négo. sur un marché régl. ou assimilé			3 766,00	1,05
TOTAL FRANCE			3 766,00	1,05
FR001400LN79 BIOPHYTIS BSA 2023	EUR	5 380 000	3 766,00	1,05
TOTAL Titres d'OPC			31 350,00	8,76
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			31 350,00	8,76
TOTAL FRANCE			31 350,00	8,76
FR0007057625 GESTYS SANTE BIOTECH FCP 3DEC	EUR	55 000	31 350,00	8,76

# COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%				
	NET UNITAIRE	DEVISE		
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR		

<sup>(\*)</sup> Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

# Fonds Commun de Placement **GESTYS NUTRITION SANTE BIEN-ETRE**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024 Fonds Commun de Placement **GESTYS NUTRITION SANTE BIEN-ETRE** 37, rue des Mathurins - 75008 Paris



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

#### **Fonds Commun de Placement GESTYS NUTRITION SANTE BIEN-ETRE**

37, rue des Mathurins - 75008 Paris

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GESTYS NUTRITION SANTE BIEN-ETRE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.
- la note intitulée « Observation relative à la valorisation des titres FR0010400S3G4 UPCAIR 10 07/31/26 », incluse dans la section relative aux obligations, titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN, au sein de la partie « Méthodes de valorisation » des règles et méthodes comptables. Cette note décrit les modalités de valorisation d'un titre non coté détenu en portefeuille.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois



garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Amaury Couplez Associé